

ÉVALUER VOS CONNAISSANCES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO !

Découvrez ce dont est une journée typique au
Parlement de l'Ontario.

Remplir les champs vides avec les mots qui suivent le texte :

Il est 8 h 55 et tout le monde est pressé en attendant le début de la séance de l' _____
_____ de l'Ontario, qui commencera à 9 h précises. Le bruit des sonneries partout
dans l'édifice fait venir les députés à la _____. Les _____ de l'Assemblée
législative portent leur habit _____ et semblent très élégants. Ils se hâtent partout, en
train de préparer la Chambre pour la journée de _____. Les pages prennent leurs places
de chaque côté du président et près de l'entrée de la Chambre. Ils sont des élèves de _____
_____ années de partout en _____ qui sont ici pour apprendre le processus
législatif et comment le parlement fonctionne. Leurs stages durent typiquement de deux
à quatre semaines durant chaque session. Dans la Chambre, ils servent de _____ et
apportent des verres d'eau.

Chaque _____ de l'Assemblée commence par l'entrée du _____ à la Chambre. Le _____
du président s'approche de l'entrée à la Chambre. Le _____, _____, portant la
masse sur son épaule droite, escorte le président, le _____ de l'Assemblée législative,
les greffiers parlementaires à la table, et deux pages de l'Assemblée législative.

Dès que le défilé entre dans la Chambre, le préposé principal à la Chambre crie
« _____ ! ». Tout le monde est debout, et le président prend sa place sur l' _____.
Le greffier, les greffiers _____ prennent leurs places au bureau situé en face du
président, et les pages de l'Assemblée continuent à leurs postes. Le sergent d'armes
_____ la masse sur la table du greffier, la _____ pointée vers le _____. La
masse est une massue dorée cérémonielle employée comme _____ de l'autorité du

président. Le sergent d'armes s'incline devant le président, puis il continue vers son bureau près de l'entrée de la Chambre. Le président récite les _____ et ensuite les travaux peuvent commencer.

Entre-temps, les députés peuvent participer aux _____, présenter des _____, poser des questions au gouvernement ou prendre part à de nombreuses autres activités _____. La période la plus _____ de la journée s'appelle la période de _____, qui commence à 10 h 35 chaque jour et qui dure 60 minutes. En fait, c'est la période de questions la plus longue au _____! Elle donne l'opportunité aux députés de poser des questions sur n'importe quel thème ou sur les travaux du gouvernement au _____ et aux ministres du gouvernement. Pour qu'un député puisse prendre la parole à la Chambre, il faut que le président lui donne la _____.

Alors qu'un député prend la parole, il se lève et s'adresse à un autre député par le nom de sa _____ ou le titre de la fonction parlementaire du député. Il y a beaucoup de règles et du protocole à suivre dans la Chambre! D'abord, le président demande au chef de l'_____, le parti ayant le deuxième plus grand nombre de députés, de poser la première question au gouvernement.

Cependant, les reporters en Chambre travaillent fort pour noter tous les détails des _____ pour produire le rapport officiel des débats à l'Assemblée législative de l'Ontario, appelé le _____ (Hansard). Quant aux Pages, ils doivent rester vigilants et être prêts à distribuer rapidement les _____ aux ministres qui sont en train de répondre aux questions de l'opposition. Le président travaille fort afin de _____ l'ordre dans la Chambre!

La période de questions ayant terminé, les _____ continuent avec les travaux quotidiens dans la Chambre. Ils ont un _____ très important ; ils introduisent

des projets de loi _____, ils adoptent de nouvelles _____ ou ils modifient des lois actuelles qui touchent le peuple de toute la province. La séance se termine quand le président annonce une motion d'ajournement jusqu'à la convocation de la prochaine séance parlementaire. La séance est _____!

**Remplir les champs vides avec les mots
qui suivent le texte :**

Assemblée législative	sergent d'armes	gouvernement
symbole	députés	prières
traditionnel	greffier	débats
législatives	pages	discours
Journal des débats	ordre	pétitions
passionnante	ajournée	premier ministre
lois	maintenir	Ontario
7e ou 8e	messages	opposition officielle
questions	rôle	circonscription
messagers	parlementaires	parole
président	dépose	séance
défilé	couronne	travail
provinciaux	Chambre	estrade



ÉVALUER VOS CONNAISSANCES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO !

Découvrez ce dont est une journée typique au
Parlement de l'Ontario.

REPONSES

Il est 8 h 55 et tout le monde est pressé en attendant le début de la séance de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui commencera à 9 h précises. Le bruit des sonneries partout dans l'édifice fait venir les députés à la Chambre. Les pages de l'Assemblée législative portent leur habit traditionnel et semblent très élégants. Ils se hâtent partout, en train de préparer la Chambre pour la journée de travail. Les pages prennent leurs places de chaque côté du président et près de l'entrée de la Chambre. Ils sont des élèves de 7e ou 8e années de partout en Ontario qui sont ici pour apprendre le processus législatif et comment le parlement fonctionne. Leurs stages durent typiquement de deux à quatre semaines durant chaque session. Dans la Chambre, ils servent de messagers et apportent des verres d'eau.

Chaque séance de l'Assemblée commence par l'entrée du président à la Chambre. Le défilé du président s'approche de l'entrée à la Chambre. Le sergent d'armes, portant la masse sur son épaule droite, escorte le président, le greffier de l'Assemblée législative, les greffiers parlementaires à la table, et deux pages de l'Assemblée législative. Dès que le défilé entre dans la Chambre, le préposé principal à la Chambre crie « ordre! ». Tout le monde est debout, et le président prend sa place sur l'estrade. Le greffier, les greffiers parlementaires prennent leurs places au bureau situé en face du président, et les pages de l'Assemblée continuent à leurs postes. Le sergent d'armes dépose la masse sur la table du greffier, la couronne pointée vers le gouvernement. La masse est une massue dorée cérémonielle employée comme symbole de l'autorité du président. Le sergent d'armes s'incline devant le président, puis il continue vers son bureau près de l'entrée de la Chambre. Le président récite les prières et ensuite les travaux peuvent commencer.

Entre-temps, les députés peuvent participer aux débats, présenter des pétitions, poser des questions au gouvernement ou prendre part à de nombreuses autres activités législatives. La période la plus passionnante de la journée s'appelle la période de questions, qui commence à 10 h 35 chaque jour et qui dure 60 minutes. En fait, c'est la période de questions la plus longue au Canada! Elle donne l'opportunité aux députés de poser des questions sur n'importe quel thème ou les travaux du gouvernement au premier ministre et aux ministres du gouvernement. Pour qu'un député puisse prendre la parole à la Chambre, il faut que le Président lui donne la parole. Alors qu'un député prend la parole, il se lève et s'adresse à un autre député par le nom de sa circonscription ou le titre de la fonction parlementaire du député. Il y a beaucoup de règles et du protocole à suivre dans la Chambre! D'abord, le président demande au chef de l'opposition officielle, le parti ayant le deuxième plus grand nombre de députés, de poser la première question au gouvernement.

Cependant, les reporters en Chambre travaillent fort pour noter tous les détails des discours pour produire le rapport officiel des travaux des débats à l'Assemblée législative de l'Ontario, appelé le Journal des débats (Hansard). Quant aux Pages, ils doivent rester vigilants et être prêts à distribuer rapidement les messages aux ministres qui sont en train de répondre aux questions de l'opposition. Le président travaille fort afin de maintenir l'ordre dans la Chambre!

La période de questions ayant terminé, les députés continuent avec les travaux quotidiens dans la Chambre. Ils ont un rôle très important ; ils introduisent des projets de loi provinciaux, ils adoptent de nouvelles lois ou ils modifient des lois actuelles qui touchent le peuple de toute la province. La séance se termine quand le président annonce une motion d'ajournement jusqu'à la convocation de la prochaine séance parlementaire. La séance est ajournée!